

Grain de Folie pour l'inclusion

Créée en mars 2022 l'association Grain de Folie, basée dans le sud du Bassin d'Arcachon, propose d'intégrer des enfants en situation de handicap dans des groupes de sports d'enfants valides.

Sarah Duval est psychomotricienne et maître-nageur, Quentin Roy est coach sportif spécialisé. Les deux sportifs sont tous les deux impliqués depuis de nombreuses années dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Après avoir fait le constat qu'il manquait de propositions pour les enfants sur le Bassin d'Arcachon, Quentin et Sarah ont lancé Grain de Folie. Leur objectif est d'intégrer les enfants en situation de handicap dans des groupes de sports pour enfants, déjà existant. L'inclusion passe justement par une mixité et permet aux enfants de gagner en autonomie tous ensemble. Les fratries sont également les bienvenues et cela même si les frères et soeurs ne portent pas de handicap.

Différents types de sports sont proposés. La natation avec Sarah avec un groupe en inclusion le vendredi soir, un groupe famille pour l'apprentissage de la nage ou de perfectionnement le samedi. Quentin anime le samedi de l'athlétisme en inclusion. Le vendredi soir Sarah et Quentin proposent également un groupe multisport avec uniquement des enfants en situation de handicap. L'objectif de ce dernier groupe est de faire gagner en autonomie les enfants pour qu'ils puissent être intégrés avec des groupes d'enfants valides l'année suivante.

Aujourd'hui plusieurs clubs sont partenaires : l'UAGM athlétisme de Gujan Mestras, l'AST natation à La Teste de Buch et le club de tennis au Teich. Pour l'instant il n'y a pas

encore d'enfants en situation de handicap pour le tennis mais Quentin entend bien en intégrer dès cette année.

Parti de rien, Grain de Folie rencontre un franc succès avec 18 enfants accompagnés depuis la création. Certains parents font jusqu'à 45 minutes de route pour pouvoir proposer à leurs enfants ces instants privilégiés.

Grain de Folie pour pouvoir financer toutes ces activités organise des levées de fonds. Les particuliers peuvent donner via leur page de financement participatif sur helloasso*. Sarah et Quentin démarchent, en plus des clubs, des mécénats sur le Bassin d'Arcachon. Dernièrement, lors des fêtes de Noël, ils ont levés 450€ avec l'aide de la boulangerie Le Bellis à Gujan Mestras. Ces derniers ont reversés 1€ par bûche de Noël vendue.

*<https://www.helloasso.com/associations/grain-de-folie>

Suivre et contacter l'association Grain de Folie :

Facebook

:

<https://m.facebook.com/profile.php?id=100083114719399>

Instagram : <https://www.instagram.com/p/CdDbATxqSdS/>